AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z. I. Beaune-Savigny - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

! ATTENTION : Notre nouvelle !
! adresse postale : !
! Z. I. Nord - 21206 BEAUNE !

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin N° 45 - AOUT 1975

12 Août 1975

V I G N E

ACARIENS : Bien que localement certaines vignes présentent un aspect plombé, l'examen approfondi des feuilles permet de constater que les populations d'araignées rouges sont plutôt limitées. Il convient cependant d'être vigilant, la climatologie de fin juillet - début août ayant été particulièrement favorable à l'évolution de ces ravageurs.

Dans les parcelles où l'on observera ces prochains jours des pullulations de l'ordre d'une douzaine de formes mobiles par feuille, l'application d'un acaricide spécifique sera souhaitable.

Ce traitement d'été est en outre considéré comme intéressant à l'égard de l'acariose en vue de réduire les attaques de printemps ; il est recommandé dans les vignes fortement atteintes cette année au départ de la végétation.

Pour les interventions tardives respecter les délais d'emploi avant récolte (voir notices et emballages).

Parmi les acaricides susceptibles d'être utilisés avec intérêt pour ce traitement d'été, ceux indiqués ci-dessous sont considérés comme peu toxiques pour les auxiliaires : dicofol (Kelthane, Carbax, Sovifol) ; bromopropylate (Néoron) ; benzomate (Acaban) ; cyhexation (Plictran).

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES : Le deuxième vol a débuté fin juillet mais les captures en pièges sexuels sont très faibles. Il ne paraît donc pas nécessaire de renouveler les applications dans les vergers où les pénétrations lors du premier vol (fin juin, courant juillet) ont été peu nombreuses. Par contre ceux où l'infestation a été sensible devront recevoir un traitement dans le courant de la semaine.

BETTERAVES

CERCOSPORIOSE: Les premières taches venant d'être signalées, surveiller les cultures et si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie (humidité), effectuer une pulvérisation fongicide à l'aide de bénomyl (Benlate) ou de carbendazim (Bavistine) à raison de 150 grammes de matière active à l'hectare.

TEIGNE : La présence de chenilles de deuxième génération a été décelée en COTE-D'OR ces derniers jours. Une surveillance s'impose donc en vue d'une éventuelle intervention insecticide (parathion à 250 g. m.a./ha) qui pourra également être mixte si la lutte contre la cercosporiose paraît nécessaire. Le succès du traitement dépendra du soin apporté dans l'application afin de bien atteindre les chenilles. Contre la Teigne le poudrage peut aussi être intéressant

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE L'OIGNON : Les oignons de semis arrivant à maturité risquent d'être contaminés par le mildiou dont le développement va être favorisé par les dernières pluies. Une protection est nécessaire avant récolte. Les pulvérisations pneumatiques - qui permettent aux fongicides de mieux adhérer à la plante - sont à préférer.

SEPTORIOSE DU CELERI : Les premières atteintes de cette maladie ont été observées dans les parcelles irriguées de la région d'AUXONNE. Comme la septoriose risque de se développer dans les prochains jours si l'humidité se maintient, nous conseillons d'effectuer, dès les premières taches, des pulvérisations fongicides soignées.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de Circonscription :

G. VARLET.

P483

LES GLOEOSPORIOSES, MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES :

(Suite du bulletin N° 44)

SYMPTOMES : Dans les vergers, les lésions sur les rameaux, en particulier au niveau des chicots de taille, sont difficilement visibles.

Sur les fruits, comme nous l'avons exposé précédemment, les symptômes n'apparaissent qu'au moment de la maturité.

La gloeosporiose à Trichoseptoria fructigena (la plus fréquente et la plus grave) attaque surtout les pommes, beaucoup moins souvent les poires. Les premiers symptômes se traduisent sur les fruits mûrissants par des taches brun clair qui naissent autour des lenticelles. Elles s'élargissent progressivement, pouvant atteindre ainsi plusieurs centimètres de diamètre. Leur centre est déprimé et plus clair que la périphérie. A leur aplomb et sur une grande profondeur, les tissus sont brunis et le fruit pourrit. Si l'humidité ambiante est élevée, les fructifications du cryptogame se forment sur les taches. Ce sont des bossellements arrondis, recouverts d'une sorte de pilosité blanche ; ils libèrent des conidies très nombreuses, en masses mucilagineuses.

La gloeosporiose à Gloeosporium perennans est beaucoup moins importante. Elle s'attaque surtout aux pommes. Les premières manifestations de la maladie sont très comparables à celles provoquées par l'affection précédente. La zone atteinte est pourrie et nettement plus claire au centre. Les fructifications qui apparaissent fréquemment sont dispersées en cercles concentriques et donnent ainsi aux lésions de cette maladie un aspect très caractéristique. Les germes infectieux se présentent sous forme de masses mucilagineuses blanc grisâtre, mais il n'y a pas la pilosité blanche que l'on note facilement dans la gloeosporiose à Trichoseptoria fructigena.

La gloeosporiose à Gloeosporium fructigenum est beaucoup plus rare, mais, si elle s'attaque habituellement aux pommes et aux poires, elle peut provoquer des dégâts sur divers fruits à noyaux. Sur les fruits, la maladie apparaît d'abord autour des lenticelles les lésions circulaires, de couleur marron, voient leur milieu virer au noir et, en atmosphère humide, apparaissent des fructifications abondantes sous forme de mucilage rose.

METHODE DE LUTTE : Les lenticelles étant formées à partir de la fin du mois de juin, les fruits sont susceptibles d'être infestés de cette époque jusqu'à la cueillette. Cependant, compte-tenu du fait que la sporulation des chancres est surtout abondante à partir de Septembre - Octobre, la période la plus critique se situe dans les semaines qui précèdent la récolte. C'est donc à cette époque que doivent être envisagés des traitements préventifs dans les vergers.

A la suite d'essais réalisés ces dernières années, il est apparu qu'une bonne protection était obtenue en pratiquant deux pulvérisations de précueillette, la première 30 - 40 jours avant récolte, la seconde le plus près possible de celle-ci.

Les meilleurs résultats sont obtenus avec les produits dérivés du benzimidazole, qui outre leur action préventive, possèdent également une certaine action curative contre les infections latentes grâce à leurs propriétés systémiques leur permettant d'inhiber la croissance du mycélium en début d'installation.

Ces fongicides comprennent le bénomyl à 30 g/MA/Hl (soit 60 g de Benlate), le carbendazim à 30 g/MA/Hl, (soit 60 g de Bavistine) et le méthylthiophanate à 70 g/MA/Hl (soit 100 g de Pelt 44).

L'action des pulvérisations doit être complétée par des mesures prophylactiques visant à maintenir le bon état sanitaire général des arbres. Pour cela, il est conseillé de ne pas négliger les traitements cupriques d'hiver à la chute des feuilles et en prédébourrement, afin de limiter la sporulation des chancres, ceux-ci devant être éliminés au maximum au moment de la taille.

Pour les fruits destinés à une longue conservation, la cueillette doit être effectuée de préférence à la période de maturité normale. Les fruits récoltés tardivement sont généralement les plus sensibles aux pourritures en raison de leur exposition prolongée aux infections en vergers.

Enfin, les fortes fumures azotées pouvant favoriser les pourritures de conservation, il est conseillé de limiter les apports d'engrais azotés dans les vergers dont la récolte est fréquemment atteinte.

.../...

.../...

TRAITEMENTS DE PRECUEILLETTE ET RESIDUS : L'application de traitements avec les benzimidazoles à l'approche de la récolte entraîne immanquablement de la part des arboriculteurs des questions sur les résidus dans les fruits lors de leur commercialisation dans les pays voisins, et en particulier en République Fédérale d'Allemagne. En effet, la législation de ce pays est assez sévère et la teneur maximum autorisée en bénomyl est de 1ppm (1 milligramme par kg) pour les fruits à pépins.

De nombreuses analyses de résidus ont été effectuées au cours de ces dernières années, tant en France qu'à l'étranger. Elles permettent de donner aux arboriculteurs des apaisements à ce sujet, et d'en tirer une ligne de conduite quant à l'exécution du dernier traitement.

Un traitement au bénomyl, à la dose normale d'emploi, effectué le jour de la récolte, est susceptible de laisser sur les fruits des résidus supérieurs à 1 ppm, même après conservation de plusieurs mois en chambre froide.

Un traitement effectué 2 - 3 jours avant la récolte peut également, dans certains cas, entraîner sur les fruits la présence de résidus supérieurs à 1 ppm.

Lorsque le traitement est appliqué de 5 à 7 jours avant la récolte, les résidus maxima trouvés sur les fruits après cueillette s'établissent en général autour de 0,6 - 0,7 ppm, sauf accident dû à un surdosage au moment de la pulvérisation.

Ces résultats sont en concordance avec la législation allemande qui prévoit un délai de 7 jours entre l'application du bénomyl et la récolte des fruits à pépins (règlementation de novembre 1973).

En conséquence, nous conseillons aux arboriculteurs de respecter ce délai pour se mettre à l'abri de toute surprise désagréable au moment des exportations de pommes ou de poires traitées au bénomyl en précueillette.

Les résultats d'analyses de carbendazim et de méthylthiophanate sont beaucoup moins nombreux. Toutefois, les quelques données en notre possession nous permettent de penser que les résidus de ces deux fongicides sont plutôt moins importants que ceux laissés par le bénomyl.

On peut donc considérer qu'un traitement à 7 jours de la récolte laisse une bonne marge de sécurité à l'arboriculteur.

P484